



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RENTREE 2021 FICHE DE PRESENTATION

UAI :

Type établissement : COLLEGE

Nom établissement : ALAIN

Adresse : 1, Rue de Valence

Commune : 69109 - ST FONTS

Tél : 04/72/89/00/79

Mail : ce.0692342W@ac-lyon.fr

Descriptif général de l'établissement :

Le collège ALAIN est un collège en REP+. Il est localisé dans le quartier des Clochettes, au sud de St-Fons dans l'ensemble urbain Minguettes – Clochettes. Unique collège de la commune, il accueille les élèves des 7 écoles élémentaires de St Fons, sur deux sites. Les deux principaux secteurs de recrutement sont deux quartiers en Zone Urbaine Sensible (« les Clochettes » et « l'Arsenal – Carnot Parmentier »). Depuis la rentrée 2019 un deuxième site sur la commune de Vénissieux a été ouvert. A la rentrée 2020, le collège comptait 815 élèves dont 62 en SEGPA, 255 élèves sur le site de Vénissieux et 560 sur le site originel des clochettes. L'établissement est doté d'une UPE2A et d'une ULIS.

Le RESEAU REP+ de St Fons a été ralenti par la crise sanitaire et doit faire l'objet d'un redéploiement pour retrouver des échanges avec les écoles primaires, notamment les cycles 3. Ces échanges seront portés par le conseil de réseau et le conseil école collège. Ces travaux concernant le cycle 3 peuvent aussi concerner d'autres enseignants.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, il fait partie de la cité éducative de Vénissieux/Saint-Fons : Dans ce cadre des actions partenariales sont menées avec les partenaires du territoire de Saint Fons (Entreprises, Mairie, Autres Collèges de la cité éducative)

Enfin de nombreuses actions partenariales sont menées, dans le cadre de projets spécifiques (médiathèque municipale, centre d'arts plastiques, théâtre Jean Marais) ou pour résoudre des problèmes particuliers (Métropole, Programme de Réussite Educative de la ville, service de médiation sociale de la ville).

Le collège Alain est entré dans un processus d'autoévaluation avec l'équipe pédagogique afin de définir les axes stratégiques du collège pour les années qui viennent et les actions prioritaires à mener collectivement.

Enfin, le collège entre en juin 2021 dans une phase de restructuration de ses locaux qui doit permettre d'ici 2 ans d'avoir un collège avec un cadre de travail attractif pour l'ensemble des acteurs.

Missions spécifiques et compétences requises :

A côté des missions générales liées à l'enseignement de la discipline, le professeur recruté assumera des missions spécifiques liées :

- à la situation du collège : collègue en REP+
- au contrat d'objectif tripartite
- au contrat d'objectif du réseau (1 collègue + 7 écoles).

Dans ce contexte, il lui sera demandé de mettre en place des stratégies d'enseignement et/ou d'aide adaptées et différenciées, de travailler en équipe, de s'investir dans des projets globaux nécessitant un travail pluridisciplinaire ou partenarial.

Par ailleurs, il concourra par son action à l'atteinte des objectifs fixés par le contrat de réseau, surtout ceux des axes :

1. Maîtriser la langue orale tout au long du parcours de l'élève et dans toutes les disciplines.
2. Enseigner explicitement de la maternelle au collège, particulièrement dans le domaine des mathématiques.
3. Travailler la relation entre l'École, les familles et les élèves pour installer un climat scolaire favorisant le bien-être de chacun et la réussite de tous.

Profil attendu :

- Maîtrise des 10 compétences de l'enseignant (CF : Définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et CPE pour l'exercice de leur métier Annexe de l'arrêté du 12 mai 2010, BO n° 29 du 22 juillet 2010).
- Aptitude à la communication, à l'écoute et à la gestion des situations difficiles, à l'adaptation.
- Compétences relationnelles et capacité à travailler en équipe, à s'intégrer dans un projet déjà en place, à s'engager dans la vie de l'établissement.
- Capacités à concevoir toutes les phases d'un projet, de la conception à l'évaluation.

Les enseignants du collège bénéficient des avantages liés à ce type de poste (REP+) : Prime « Éducation prioritaire » doublée, pondération du temps de service devant élèves.